

**Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE**

~

**Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous
convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu
le jeudi 2 juin 2016 à 20 heures, à la Maison communale**

Objet :

~
**CONVOCAATION du
CONSEIL COMMUNAL**

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 21.04.2016**
- 2. Approbation du compte 2015 du C.P.A.S.**
- 3. Décision sur le compte 2015 de la Fabrique d'Eglise de Florenville**
- 4. Redevance Service Incendie – Régularisation 2015**
- 5. Octroi d'un subside à l'asbl centre sportif et de loisirs Florenville**
- 6. Octroi d'un subside au club de football en salle « Le Fodja »**
- 7. Octroi d'un subside au Comité des Fêtes de Villers-devant-Orval**
- 8. Assemblée générale Sofilux, le 20.06.2016 – Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions de décisions y afférentes**
- 9. Assemblée générale Vivalia, le 21.06.2016 – Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions de décisions y afférentes**

- 10. Assemblée générale ORES Assets, le 23.06.2016 –
Approbation des points portés à l'ordre du jour
et des propositions de décisions y afférentes**
- 11. Renouvellement du portefeuille des assurances
de la Ville de Florenville - Décisions**
- 12. Rénovation de la cour de l'école de Lacuisine –
Décisions**
- 13. Coordination sécurité travaux Chemins du Bon Pays -
Approbation du plan Sécurité et de Santé**
- 14. PIC – Réfection des Chemins du Bon Pays –
Approbation des conditions et du mode de
passation**
- 15. Travaux d'enduisage à Fontenoille –
Approbation des conditions et du mode de
passation**
- 16. Modification Plan d'assainissement par
Sous-bassin hydrographique (PASH) de la
Semois-Chiers**
- 17. Conditions de recrutement ouvrier niveau E2
en vue d'une nomination**
- 18. Personnel ouvrier communal – Promotion
emploi niveau C5 « contremaître » - Décisions**
- 19. Approbation des modifications budgétaires
ordinaire et extraordinaire n° 1 au budget
communal 2016**
- 20. Communication :
Diverses décisions de la tutelle en matière financière**

Par le Collège,

La Directrice générale,

La Bourgmestre,

R. Struelens

S. Théodore

